

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U
2024
RIUNIONE DI I 25 E 26 D'APRILE DI 2024

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2024
REUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024.

2024 / O1/016

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE
CORSE A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR PIERRE GUIDONI
AU NOM DU GROUPE UN SOFFIU NOVU**

Objet : Etat des routes en Balagne et respect des engagements votés en Assemblée

Merci pour cette question, Monsieur le Conseiller territorial.

Je pense que vous avez l'occasion d'échanger directement avec de nombreux agents, malgré mes consignes globales auprès des élus qui me sollicitent pour le même type de difficultés, sur les carences et les besoins qu'ils relayent, ce qui est normal. Mais il est vrai que nous essayons de mettre en place une façon de procéder qui veut qu'il n'y ait pas d'intervention directe, notamment des élus de l'Assemblée (majorité ou opposition) dans les circuits des décisions. Cela ne peut fonctionner que selon un circuit organisé sinon cela peut créer une insatisfaction. Je comprends donc les interpellations publiques, comme celle de votre question orale et les doléances que me font

régulièrement remonter les élus notamment de Balagne à titre principal, mais pas que, notamment sur les réseaux routiers.

Il y a d'un côté la question des ressources humaines et de l'autre la question des interventions de leur financement et de leur programmation.

Concernant les ressources humaines, il y a une carence structurelle lourde, on a un besoin évalué par les services de 16 agents supplémentaires, cela vaut en Balagne comme dans beaucoup d'autres régions, cela vaut dans le service des routes, comme cela vaut dans le service des forestiers-sapeurs, et cela vaut également notamment dans les secteurs en tension, je pense par exemple dans le domaine de l'action sociale. Ce n'est pas seulement pour les catégories C, c'est également le cas pour les catégories B et A.

Je vous rappelle également que vous n'avez pas eu de mots assez durs du côté de l'opposition pour pointer l'augmentation des dépenses salariales, alors que cette augmentation est uniquement due au GVT, à la répercussion de décisions nationale ainsi qu'à l'effet mécanique du régime indemnitaire.

Nous sommes en déficit de personnel ; il y a également une vraie question sur la productivité, que nous avons avec l'encadrement supérieur, avec l'encadrement et avec l'ensemble des agents. Il y a des endroits où tout va bien, et d'autres où tout va très mal.

Il faut retrouver des marges, nous avons besoin d'un référentiel en organisation, car la planification stratégique pour les investissements vaut aussi pour la planification stratégique pour les recrutements, nous avons donc besoin de savoir, DGA par DGA ce qu'est l'état des effectifs, nous aurons également besoin de prioriser, il s'agit donc d'un premier point qui nous préoccupe.

Sur l'état du réseau, qu'il s'agisse de maintenance ou d'investissements structurants. Parmi les « avantages » de l'ancien Conseil départemental, il y avait le fait que l'élu départemental, cantonal, était un élu de proximité et qu'il y avait dans ses prérogatives directes, les routes et donc une capacité à faire constater et à faire remonter les choses directement y compris en application d'une pratique administrative qui, sur le principe ne doit pas être celle-ci, normalement, il revient à l'Exécutif d'avoir un contact direct avec les services.

Cela n'existe plus, et nous n'avons pas remplacé ce dispositif de façon satisfaisante ; il faudra donc y réfléchir ; et puis, on idéalise toujours le passé, il y avait aussi au Conseil départemental, y compris dans votre région des zones entières oubliées pendant des décennies.

C'est vrai que l'on revient à la discussion concernant les ratios, mais s'il on fait un ratio en euros par habitant, il y a un surinvestissement dans le Ghjunsani par rapport au reste de la Balagne, mais la politique du Conseil exécutif est de dire que nous ne pouvons pas

nous arrêter à des ratios purement financiers. Lorsqu'il y a des régions qui ont été oubliées pendant des décennies et dans lesquelles nous faisons converger nos dispositifs pour réinstaller la vie, il faut aussi que l'on mette en place des réseaux routiers qui permettent de se rendre à l'école, de faire des tournées, d'avoir des services publics, d'installer des médecins, etc.

Je termine en rappelant qu'en Balagne, des travaux importants ont été réalisés cette année pour près de 2.5M d'euros avec le revêtement de chaussées à Palasca, à Belgudè, à Calinzana, à Montegrossu, à Munticellu, à L'Isula, etc.

Nous avons également soumis en Commission permanente le déclassement de l'ancienne déviation de L'Isula, qui permettra de prioriser les opérations de moindre envergure.

Sur les travaux en cours, l'aménagement de la traverse, la sécurisation et l'élargissement de la RD251 sur la commune de Pigna, l'aménagement de la traverse de Santa Riparata di Balagna, tout cela est en cours. Ces opérations seront également intégrées à la PPI, ce qui nous permettra de disposer d'un document cohérent et visible.

Je me tourne vers Marie-Thérèse Mariotti, il est vrai qu'il y a eu en 2019 le projet d'aménagement en Plaine, mais ce sont des délais de 2-3 ans, aujourd'hui, cette opération qui vous tient à cœur s'inscrit dans le programme de sécurisation des différents carrefours : Tagliu Isulaccia, Talasani, Aleria, Ghisunaccia, Ventiseri.

En ce qui concerne la commune de Tagliu, le DCE est en cours de finalisation, la consultation des entreprises interviendra très rapidement pour un déroulement des travaux au dernier trimestre 2024 / début de 2025.

Je vous remercie.